

MERRELL OXYGEN CHALLENGE 2010

Règlement des épreuves de Course d'Orientation

Article 1^{er} - DEFINITION

Le Merrell Oxygen Challenge est un événement de Course d'Orientation, VTT et Trail Running (ou course à pied en pleine nature) se déroulant du jeudi 13 au dimanche 16 mai 2010 dans la station du Lioran (Cantal) et sur l'ensemble du Massif Cantalien. Il est notamment composé de 4 épreuves de Course d'Orientation avec gestion électronique des courses.

Le Merrell Oxygen Challenge est organisé par la société Amaury Sport Organisation sous l'égide de « Oxygen Sport Association », association affiliée auprès des Fédérations Françaises de Course d'Orientation, de Cyclisme et d'Athlétisme. Les épreuves de Course d'Orientation du Merrell Oxygen Challenge sont inscrites au calendrier national de la Fédération Française de Course d'Orientation.

Article 2 - FORMATS

Le Merrell Oxygen Challenge 2010 propose 4 épreuves individuelles de Course d'Orientation, à pied et de jour, sur des terrains cartographiés pour l'occasion. Même si un classement général est mis en place (cf. article 15), chacune des 4 compétitions est unique et comporte des formats et des degrés de difficultés variés.

| Nom de l'épreuve | Date | Format | Temps estimé du vainqueur* | Echelle des cartes |
|------------------|-----------------|-------------------------------------|---|---|
| Prologue CO | Judi 13 mai | Sprint | 14 à 18 min | 1:5000 |
| Course au Score | Vendredi 14 mai | Course au score à profil descendant | 30 à 60 min | 1:7500 |
| Enduro CO | Samedi 15 mai | Enduro | 3 x (11 à 13 min) + liaisons non-chronométrées | 1:5000 pour chaque spéciale 1:12.500 pour chaque liaison |
| Moyenne Distance | Dimanche 16 mai | Moyenne Distance | 30 à 40 min | 1:10.000 |

(*) Selon les catégories ou les circuits.

Le Prologue CO, la Course au Score et la Moyenne Distance étant des compétitions organisées selon les standards de la Fédération Française de Course d'Orientation (FFCO) et de l'International Orienteering Federation (IOF), leurs participants sont soumis aux règlements fédéraux correspondant.

L'Enduro CO est un format novateur qui propose aux coureurs de se déplacer de zones de sprint en zones de sprint. Au total, 3 sprints seront répartis sur la carte, reliés entre eux par des liaisons non-chronométrées mais obligatoires (points de passage contrôlés).

A l'exception de la Course au Score, les épreuves de Course d'Orientation du Merrell Oxygen Challenge imposent de respecter un ordre de passage aux différents postes de contrôle, sous peine de disqualification. L'ordre des balises n'est pas imposé dans la Course au Score (« free order »).

Les 4 épreuves de Course d'Orientation du Merrell Oxygen Challenge sont individuelles. En conséquence, il est interdit d'effectuer un parcours ou une fraction de parcours en collaboration avec un ou plusieurs coureurs.

Article 3 - DEPARTS / ARRIVEES

Les départs et les arrivées des épreuves de Course d'Orientation du Merrell Oxygen Challenge sont donnés à proximité de la Prairie des Sagnes (station du Lioran). Seule la Moyenne Distance est organisée depuis le Col de Prat de Bouc (présence d'un fléchage routier depuis le Lioran). Les horaires de départ et d'arrivée des épreuves sont précisés ci-dessous.

Une carte comportant le parcours et les postes de contrôle (en sur-impression) est remise au coureur au moment de son départ, sauf pour la Moyenne Distance où la carte est remise une minute avant le départ du coureur.

| Nom de l'épreuve | Jour | Organisation des départs | Horaire 1 ^{er} départ | Horaire dernier départ | Fermeture parcours |
|------------------|-----------------|--------------------------|--------------------------------|------------------------|--------------------|
| Prologue CO | Jeudi 13 mai | Individuel chaque minute | 12h30* | 14h30 | 16h30 |
| Course au Score | Vendredi 14 mai | 3 départs en ligne | 10h00 - 11h00 - 12h00** | | 12h30 |
| Enduro CO | Samedi 15 mai | Individuel chaque minute | 10h00* | 12h00 | 17h00 |
| Moyenne Distance | Dimanche 16 mai | Individuel chaque minute | 9h00* | 11h00 | 13h30 |

(*) Chaque coureur sera convoqué à une heure précise de départ.

(**) Heure de départ fixé selon les catégories :

- o Circuit A : durée 60 min, départ à 10h00
- o Circuit B : durée 45 min, départ à 11h00
- o Circuit C : durée 30 min, départ à 12h00

Les épreuves de Course d'Orientation du Merrell Oxygen Challenge sont des courses avec départ individuel (type contre-la-montre), à l'exception de la Course au Score qui comporte 3 départs en ligne.

Article 4 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Toutes les épreuves de Course d'Orientation du Merrell Oxygen Challenge sont ouvertes aux licenciés et non-licenciés. Les inscriptions en amont de l'événement se font exclusivement sur le site Internet officiel mais il est possible, dans la limite des places disponibles, de s'inscrire sur place, au plus tard la veille de l'épreuve (le jour même pour le Prologue CO). Conformément aux règlements fédéraux, les conditions d'inscription et de participation sur chaque épreuve sont précisées ci-dessous.

| Nom de l'épreuve | Nombre max de dossards | Age minimum requis* | Certificat médical | Autres conditions |
|------------------|------------------------|---------------------|--------------------|------------------------------------|
| Prologue CO | 200 | 12 ans | Standard | Autorisation parentale (mineurs)** |
| Course au Score | 200 | 12 ans | Standard | Autorisation parentale (mineurs)** |
| Enduro CO | 200 | 12 ans | Standard | Autorisation parentale (mineurs)** |
| Moyenne Distance | 200 | 12 ans | Standard | Autorisation parentale (mineurs)** |

Les participants au Merrell Oxygen Challenge doivent, pour valider définitivement leur inscription et retirer leur dossard, présenter la copie d'une licence sportive (FFCO, UFOLEP, FSGT, FSCF), attestant de la délivrance d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la Course d'Orientation en compétition ou, pour les non-licenciés, la présentation de ce seul certificat ou de sa copie, qui doit dater de moins d'un an à la date de l'événement. Les licences compétition FSCF, FSGT et UFOLEP sont acceptées si elles font apparaître de façon précise la mention « Course d'Orientation ». Les autres licences ne peuvent pas être acceptées.

(*) Pour l'âge minimum requis, est prise en compte l'année de naissance (ex : né en 1998 ou avant pour la catégorie « 12 ans et plus »). (**) Pour les mineurs au jour de l'épreuve, une autorisation signée des parents (téléchargeable sur le site Internet officiel de l'événement) est obligatoire pour valider définitivement leur inscription.

Article 5 - ENGAGEMENT

Tout engagement est personnel, ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

Le transfert de dossard est toutefois autorisé sous certaines conditions : pour pouvoir transférer son dossard, le participant doit envoyer à Amaury Sport Organisation avant le 31 mars 2010 une lettre expliquant le motif du transfert, accompagnée d'une photocopie de sa pièce d'identité et des coordonnées de la personne à qui est transféré le dossard. Amaury Sport Organisation contactera alors les deux parties pour confirmer le transfert du dossard. Une fois le transfert effectué, le nouveau possesseur du dossard est inscrit strictement aux mêmes épreuves que son prédécesseur. En dehors de cette procédure bien précise, aucun transfert d'inscription n'est autorisé.

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sans suivre cette procédure sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Article 6 - RETRAIT DES DOSSARDS

Aucun dossard n'étant expédié par courrier, chaque participant doit venir le retirer en main propre au Lioran :

| Nom de l'épreuve | Jour de l'épreuve | Possibilité de retrait de dossard |
|------------------|-------------------|---|
| Prologue CO | Jeudi 13 mai | Le jour même, au plus tard 2h avant son horaire de départ |
| Course au Score | Vendredi 14 mai | La veille au plus tard, dans les horaires d'ouverture du stand dossards |
| Enduro CO | Samedi 15 mai | La veille au plus tard, dans les horaires d'ouverture du stand dossards |
| Moyenne Distance | Dimanche 16 mai | La veille au plus tard, dans les horaires d'ouverture du stand dossards |

Le stand d'inscription et de retrait des dossards, situé à la Prairie des Sagnes (Lioran), est ouvert aux horaires suivants :

- Jeudi 13 mai 2009 : de 10h00 à 19h00
- Vendredi 14 mai 2009 : de 8h00 à 19h00
- Samedi 15 mai 2009 : de 8h00 à 19h00
- Dimanche 16 mai 2009 : de 9h00 à 11h00

Pour retirer son dossard, chaque participant doit présenter à l'organisation sa carte d'identité et remettre l'ensemble des documents nécessaires pour valider son inscription (copie de licence, certificat médical, autorisation parentale...). Toute affectation de dossard est ferme et définitive. Le dossard devra être porté devant soi, entièrement visible lors des épreuves sportives.

Article 7 - EQUIPEMENT DES COUREURS

7.1 Matériel recommandé ou obligatoire

Pour des raisons visant à assurer sa sécurité, chaque participant doit obligatoirement se présenter au départ de chaque épreuve de Course d'Orientation avec un sifflet permettant d'alerter en cas d'incident ou accident de course.

Un éco-gobelet, remis par l'organisation lors du retrait des dossards, devra être emporté lors des épreuves de Course d'Orientation du Merrell Oxygen Challenge. Aucun gobelet jetable ne sera disponible sur les points de ravitaillement. Il est par ailleurs recommandé à chaque coureur inscrit à l'Enduro CO ou à la Moyenne Distance de prévoir un système d'hydratation adéquat.

| Matériel | Prologue CO | Course au Score | Enduro CO | Moyenne Distance |
|---------------------------|-------------|-----------------|-----------|------------------|
| Sifflet (obligatoire) | X | X | X | X |
| Eco-gobelet (obligatoire) | X | X | X | X |
| Système d'hydratation | | | X | X |

7.2 Equipement interdit

L'usage de tout instrument de navigation autre que la carte et la boussole est interdit. Les montres, avec GPS et/ou altimètre intégrés, sont tolérées dans un but unique de stockage de données d'entraînement.

Article 8 - REGLES DE CONDUITE

- Il est interdit de chercher à obtenir des renseignements sur la course (carte, parcours) autres que ceux fournis par l'organisateur à l'ensemble des concurrents.
- Un coureur ne doit, en aucun cas, ramasser les confettis qui sont placés au pied de chaque poste de contrôle pour marquer son emplacement au cas où il viendrait à disparaître.
- Seuls les coureurs qui partent et les personnes accompagnées par l'organisateur sont autorisés à accéder au-delà du pré-départ.
- L'assistance mutuelle entre participants est obligatoire en cas d'accident.
- Le passage à l'arrivée de tous les concurrents est obligatoire, même en cas d'abandon. Une fois la ligne d'arrivée franchie, le coureur n'a plus le droit de retourner sur le parcours.

Article 9 - RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

En s'inscrivant au Merrell Oxygen Challenge, les participants s'engagent à adhérer à la charte environnementale de l'événement (téléchargeable sur le site Internet officiel). Afin de respecter l'environnement et les espaces naturels traversés, il est strictement interdit d'abandonner quelque déchet que se soit (papiers, emballages plastiques...) sur le parcours, sous peine de disqualification. Des poubelles seront à disposition sur chaque poste de ravitaillement et doivent impérativement être utilisées. Les concurrents doivent respecter les zones interdites, les propriétés privées et les cultures.

Article 10 - RAVITAILLEMENTS

Ne pas jeter sur la voie publique

De manière générale, un ravitaillement complet (solide et liquide) est proposé sur l'aire d'arrivée. Aucun ravitaillement n'est installé sur les parcours du Prologue CO et de la Course au Score. Pour l'Enduro CO, un point d'eau est installé au départ des spéciales (sprints) n°2 et n°3. Pour la Moyenne Distance, un point d'eau est installé sur le parcours. Aucun gobelet jetable et aucune bouteille d'eau individuelle ne sont distribués aux ravitaillements (utilisation obligatoire de l'éco-gobelet offert par l'organisation).

Aucun ravitaillement n'est autorisé ailleurs qu'aux endroits prévus par l'organisation. Chaque coureur peut toutefois emporter avec lui de quoi se ravitailler.

Article 11 - MESURE DES RESULTATS

A l'exception de la Course au Score, la mesure des résultats des épreuves de Course d'Orientation du Merrell Oxygen Challenge se fait au temps individuel, avec gestion électronique des courses (Sportident). Le coureur doit pointer, à l'aide d'un doigt électronique, sur l'ensemble des points de contrôle (ou balises) du parcours, dans le meilleur temps possible.

Pour la Course au Score, le nombre de balises trouvées dans le temps imparti détermine les résultats. Chaque balise trouvée apporte un point, quel que soit son emplacement. En cas d'égalité dans le nombre de balises trouvées, le temps déterminera le classement. En cas de dépassement du temps imparti, les pénalités ci-dessous seront appliquées à chaque minute entamée :

- o Circuit A (durée 60 min) : 4 points retirés par minute entamée
- o Circuit A (durée 45 min) : 3 points retirés par minute entamée
- o Circuit A (durée 30 min) : 2 points retirés par minute entamée

Pour toutes les épreuves, le coureur est seul responsable de son pointage électronique, attesté par un signal sonore et/ou lumineux émis par chaque balise. En cas de non-fonctionnement du dispositif de pointage électronique, ou d'absence d'un élément du poste de contrôle, le coureur utilisera la pince présente à chaque balise, pour prouver son passage, en poinçonnant sur sa carte.

Pour toutes les épreuves, un doigt électronique sera prêté à chaque participant qui n'en détient pas. Il sera récupéré par l'organisation à l'arrivée de la dernière épreuve du Merrell Oxygen Challenge à laquelle le compétiteur participe. En cas d'abandon ou de non-participation, le doigt devra impérativement être retourné à l'organisation dans les 15 jours suivant l'épreuve. Tout doigt non-récupéré sera facturé et entraînera la disqualification de l'épreuve.

Article 12 - CATEGORIES

Au-delà du classement scratch, les participants aux épreuves de Course d'Orientation du Merrell Oxygen Challenge sont classés par catégorie d'âge. Seuls les classements hommes et femmes (toutes catégories d'âge confondues) seront mis en avant lors des cérémonies de remise des prix.

| Catégorie d'âge | Année de naissance* | Classements |
|-----------------|-----------------------|------------------|
| 12 à 15 ans | Né entre 1995 et 1998 | H12-15 et F12-15 |
| 16 à 18 ans | Né entre 1992 et 1994 | H16-18 et F16-18 |
| 19 à 34 ans | Né entre 1976 et 1991 | H19-34 et F19-34 |
| 35 à 44 ans | Né entre 1966 et 1975 | H35-44 et F35-44 |
| 45 ans et plus | Né en 1965 et avant | H+45 et F+45 |

(*) Pour la catégorie d'âge, est prise en compte l'année de naissance.

Article 13 - CIRCUITS

A l'occasion du Prologue CO, de la Course au Score et de l'Enduro CO, chaque épreuve sera déclinée en 3 circuits (A, B et C) selon les catégories :

| Courses | Circuit A | Circuit B | Circuit C |
|-----------------|--------------------------|--------------------------|---------------------------------|
| Prologue CO | Hommes de 19 ans et plus | Femmes de 19 ans et plus | Hommes et femmes de 12 à 18 ans |
| Course au Score | Hommes de 19 ans et plus | Femmes de 19 ans et plus | Hommes et femmes de 12 à 18 ans |
| Enduro CO | Hommes de 19 ans et plus | Femmes de 19 ans et plus | Hommes et femmes de 12 à 18 ans |

A l'occasion de la Moyenne Distance, la course sera déclinée en 4 circuits (A, B, C et D) selon les catégories (voir ci-dessous). Chaque coureur est libre de s'inscrire sur le parcours de son choix, mais les classements de chaque circuit ne prendront en considération que les catégories mentionnées ci-dessous.

| Course | Circuit A | Circuit B | Circuit C | Circuit D |
|------------------------|------------------------------------|---|--|--|
| Descriptif | Long et techniquement difficile | Moyennement long et techniquement difficile | Moyennement long et techniquement accessible | Court et techniquement accessible |
| Catégories de coureurs | Hommes de 16 ans et plus (initiés) | Femmes de 16 ans et plus (initiés) | Hommes et Femmes de 16 ans et plus (débutants) | Hommes et Femmes de 12 à 15 ans (tous niveaux) |

Article 14- BARRIERES HORAIRE ET FERMETURE DE PARCOURS

Pour des raisons visant à assurer la sécurité des participants, une durée maximale pour réaliser chaque parcours est définie. Au-delà de cette durée après le départ du dernier participant, le parcours sera fermé et les balises enlevées. Tout dépassement de la durée maximale entraînera la disqualification de l'épreuve (ou des pénalités dans le cadre de la Course au Score).

| Nom de l'épreuve | Jour | Durée maximale | Temps estimé du vainqueur | Fermeture du parcours |
|---------------------|-----------------|----------------|---------------------------|-----------------------|
| Prologue CO | Jeu di 13 mai | 2 heures | 14 à 18 min | 16h30 |
| Course au Score (A) | Vendredi 14 mai | 60 min | 60 min ou moins | 12h30 |
| Course au Score (B) | Vendredi 14 mai | 45 min | 45 min ou moins | 12h30 |
| Course au Score (C) | Vendredi 14 mai | 30 min | 30 min ou moins | 12h30 |
| Enduro CO | Samedi 15 mai | 5 heures | 3 x (11 à 13 min) | 17h00 |
| Moyenne Distance | Dimanche 16 mai | 2 h 30 | 30 à 40 min | 13h30 |

Article 15- MERRELL OXYGEN SERIES

Les participants inscrits au Prologue CO du jeudi 13 mai, à l'Enduro CO du samedi 15 mai et à la Moyenne Distance (parcours A et B) du dimanche 16 mai, intègrent le classement général appelé « Merrell Oxygen Series », qui repose sur un système de points attribués selon la place au classement de chaque épreuve (voir ci-dessous). Seuls les compétiteurs ayant pris le départ des 3 épreuves des Merrell Oxygen Series seront classés.

En cas d'égalité aux points à l'issue des trois épreuves des Merrell Oxygen Series, sera désigné vainqueur celui qui aura réalisé la meilleure performance sur la Moyenne Distance.

Les Merrell Oxygen Series sont ouvertes aux hommes et femmes de 19 ans et plus. Seront récompensés les 3 premiers hommes et les trois premières femmes (toutes catégories d'âge confondues).

A l'issue de chaque journée, le leader des Merrell Oxygen Series se voit remettre et porte, lors de la cérémonie protocolaire, la veste de leader. Un dossard de couleur différente lui est remis au départ de l'épreuve suivante. La cérémonie protocolaire finale des Merrell Oxygen Series est programmée le dimanche 16 mai à 15 heures. Les 3 premiers de chaque catégorie (hommes et femmes) sont invités à y participer.

| Position au classement | Prologue CO | Enduro CO | Moyenne Distance |
|------------------------|---------------|------------------|------------------|
| | Coefficient 1 | Coefficient 1,25 | Coefficient 1,5 |
| 1 | 400 | 500 | 600 |
| 2 | 375 | 469 | 563 |
| 3 | 351 | 439 | 527 |
| 4 | 328 | 410 | 492 |
| 5 | 306 | 383 | 459 |
| 6 | 285 | 356 | 428 |
| 7 | 265 | 331 | 398 |
| 8 | 246 | 308 | 369 |
| 9 | 228 | 285 | 342 |
| 10 | 211 | 264 | 317 |
| 11 | 195 | 244 | 293 |
| 12 | 180 | 225 | 270 |
| 13 | 166 | 208 | 249 |
| 14 | 153 | 191 | 230 |
| 15 | 141 | 176 | 212 |
| 16 | 130 | 163 | 195 |
| 17 | 120 | 150 | 180 |
| 18 | 111 | 139 | 167 |
| 19 | 103 | 129 | 155 |

| | | | |
|----------------|----|-----|-----|
| 20 | 96 | 120 | 144 |
| 21 | 90 | 113 | 135 |
| 22 | 85 | 106 | 128 |
| 23 | 81 | 101 | 122 |
| 24 | 78 | 98 | 117 |
| 25 | 76 | 95 | 114 |
| 26 | 75 | 94 | 113 |
| 27 | 74 | 93 | 111 |
| 28 | 73 | 91 | 110 |
| 29 | 72 | 90 | 108 |
| 30 | 71 | 89 | 107 |
| 31 | 70 | 88 | 105 |
| 32 | 69 | 86 | 104 |
| 33 | 68 | 85 | 102 |
| 34 | 67 | 84 | 101 |
| 35 | 66 | 83 | 99 |
| 36 | 65 | 81 | 98 |
| 37 | 64 | 80 | 96 |
| 38 | 63 | 79 | 95 |
| 39 | 62 | 78 | 93 |
| 40 | 61 | 76 | 92 |
| 41 | 60 | 75 | 90 |
| 42 | 59 | 74 | 89 |
| 43 | 58 | 73 | 87 |
| 44 | 57 | 71 | 86 |
| 45 | 56 | 70 | 84 |
| 46 | 55 | 69 | 83 |
| 47 | 54 | 68 | 81 |
| 48 | 53 | 66 | 80 |
| 49 | 52 | 65 | 78 |
| 50 | 51 | 64 | 77 |
| 51 | 50 | 63 | 75 |
| 52 | 49 | 61 | 74 |
| 53 | 48 | 60 | 72 |
| 54 | 47 | 59 | 71 |
| 55 | 46 | 58 | 69 |
| 56 | 45 | 56 | 68 |
| 57 | 44 | 55 | 66 |
| 58 | 43 | 54 | 65 |
| 59 | 42 | 53 | 63 |
| 60 | 41 | 51 | 62 |
| 61 | 40 | 50 | 60 |
| 62 | 39 | 49 | 59 |
| 63 | 38 | 48 | 57 |
| 64 | 37 | 46 | 56 |
| 65 | 36 | 45 | 54 |
| 66 | 35 | 44 | 53 |
| 67 | 34 | 43 | 51 |
| 68 | 33 | 41 | 50 |
| 69 | 32 | 40 | 48 |
| 70 | 31 | 39 | 47 |
| 71 | 30 | 38 | 45 |
| 72 | 29 | 36 | 44 |
| 73 | 28 | 35 | 42 |
| 74 | 27 | 34 | 41 |
| 75 | 26 | 33 | 39 |
| 76 | 25 | 31 | 38 |
| 77 | 24 | 30 | 36 |
| 78 | 23 | 29 | 35 |
| 79 | 22 | 28 | 33 |
| 80 | 21 | 26 | 32 |
| 81 | 20 | 25 | 30 |
| 82 | 19 | 24 | 29 |
| 83 | 18 | 23 | 27 |
| 84 | 17 | 21 | 26 |
| 85 | 16 | 20 | 24 |
| 86 | 15 | 19 | 23 |
| 87 | 14 | 18 | 21 |
| 88 | 13 | 16 | 20 |
| 89 | 12 | 15 | 18 |
| 90 | 11 | 14 | 17 |
| 91 | 10 | 13 | 15 |
| 92 | 9 | 11 | 14 |
| 93 | 8 | 10 | 12 |
| 94 | 7 | 9 | 11 |
| 95 | 6 | 8 | 9 |
| 96 | 5 | 6 | 8 |
| 97 | 4 | 5 | 6 |
| 98 | 3 | 4 | 5 |
| 99 | 2 | 3 | 3 |
| 100 | 1 | 1 | 2 |
| 101 et au-delà | 0 | 0 | 0 |

Article 16 - ABANDONS

Un coureur qui abandonne doit obligatoirement passer par l'arrivée, signaler son abandon et doit rendre sa carte. Ce coureur ne doit avoir aucune influence sur la compétition et ne doit pas aider les autres concurrents.

En cas de blessure, s'il est en possession d'un téléphone portable, le coureur pourra prévenir l'organisation en composant le numéro spécial imprimé sur chaque dossard (0 800 00 52 12). A défaut, il utilisera son sifflet (vivement recommandé pour toutes les épreuves).

Article 17 - RECLAMATIONS

Toute réclamation concernant une épreuve devra respecter les procédures définies par la règlement de la FFCO. Toute contestation des résultats / classements, ou toute réclamation concernant une irrégularité faussant l'équité de l'épreuve, doit être formulée par écrit et déposée à la direction de course, dans un délai d'une heure après la fermeture des parcours.

Article 18 - MEDICAL

Un service d'assistance médicale est assuré par des médecins et des unités de secours mobiles. Ces derniers sont alertés, en cas de besoin, par des membres de l'organisation positionnés sur les parcours et équipés d'émetteurs radios, ainsi que par les autres coureurs. Sur avis médical, l'organisation se réserve le droit de mettre hors-course et de faire évacuer du parcours toute personne qu'elle juge inapte à continuer l'épreuve. Tout participant faisant appel à un médecin ou secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter pleinement ses décisions.

En cas de nécessité, et dans l'intérêt de la personne secourue, il est fait appel aux équipes de secours en montagne qui, dès lors, prennent la direction des opérations et mettent en œuvre tous les moyens appropriés, y compris hélicoptères. Les frais liés à l'emploi de ces moyens exceptionnels sont supportés par la personne secourue.

Afin de faciliter la localisation d'une personne à secourir dans des milieux parfois peu accessibles, chaque coureur doit participer aux épreuves équipé d'un sifflet. L'assistance mutuelle entre participants est obligatoire en cas d'accident.

Article 19 - LUTTE ANTIDOPAGE

Les participants aux épreuves de Course d'Orientation du Merrell Oxygen Challenge s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles antidopage, telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur, notamment les articles L.230-1 et suivants du Code du Sport.

Article 20 - MODIFICATIONS

Pour chaque épreuve du Merrell Oxygen Challenge, l'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours. En cas de mauvaises conditions météorologiques et afin d'assurer la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit de reporter l'horaire du départ, d'arrêter l'épreuve en cours ou de l'annuler.

Article 21 - ASSURANCES

Responsabilité Civile : conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celle de ses préposés et de tous les participants au Merrell Oxygen Challenge. En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, l'intervention de cette assurance pour ces derniers est limitée aux accidents qu'ils pourraient causer à l'occasion du déroulement de la manifestation sportive. Par ailleurs, cette garantie interviendra en complément ou à défaut d'autres assurances dont ils pourraient bénéficier par ailleurs. Un justificatif peut être communiqué à tout participant sur simple demande.

Individuelle Accidents : tous les participants au Merrell Oxygen Challenge, licenciés ou non à une fédération sportive, peuvent souscrire dès à présent par correspondance, ou au plus tard lors du retrait de leur dossard, une assurance garantissant le versement d'un capital en cas de dommages corporels (décès ou invalidité permanente) dus à un accident survenu sur une des courses du Merrell Oxygen Challenge. L'indemnisation, fonction des dommages, intervient dès lors que l'assuré est victime d'un accident durant sa participation à l'épreuve sportive. Cette assurance est facultative mais fortement recommandée. Elle peut être souscrite en complément ou à défaut d'une assurance de même type détenue notamment via une licence sportive. La notice d'information et le bulletin d'adhésion sont disponibles sur le site de l'événement dans la rubrique « participants ».

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, bris ou perte des biens personnels des participants. Le contrat d'assurance de l'organisation ne couvre pas les dommages que pourraient subir l'équipement de chaque participant en cas de chute ou de vol. La souscription d'un contrat assurant la couverture de ces frais est du ressort de chacun.

Ne pas jeter sur la voie publique



Article 22 - DROITS A L'IMAGE

Par sa participation aux épreuves du Merrell Oxygen Challenge, chaque participant autorise expressément l'organisation (ou ses ayants-droit) à utiliser, faire utiliser, reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre des épreuves, en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Article 23 - CNIL

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse et numéro de dossard.

Article 24 - ACCEPTATION DU REGLEMENT

La participation à l'une des épreuves du Merrell Oxygen Challenge implique l'acceptation expresse et sans réserve par chaque participant du présent règlement.